

FAVAREL ET ASSOCIÉS

Description :

Depuis 1997, le Cabinet Favarel & Associés offre une expérience en droit maritime et affaires internationales. Sa grande réactivité est réputée en matières de saisie conservatoires de navires.

Le Cabinet compte parmi sa clientèle des organisations de droit international public (ITER) et de droit privé (YSEC, Banque CIT), des comités départementaux et régionaux. De manière quotidienne, le Cabinet est sollicité pour négocier et rédiger des contrats internationaux de construction et de vente de Méga Yachts de Luxe. En matière de responsabilité civile, Favarel & Associés intervient régulièrement pour des événements liés aux catastrophes environnementales, accidents de travail international et à la perte de vies humaines en mer.

Favarel & Associés est également membre du réseau ABL (Alliance of Business Lawyers), disposant ainsi de correspondants permanents en Europe, Amérique du Nord et du Sud, Asie et en Orient.

Pour la seconde année consécutive, Favarel & Associés a été nommé Cabinet de Droit Maritime et des Transports 2014 par le Finance Monthly Magazine.



Nom du contact : Béatrice FAVAREL

Email : beatrice@favarel-associes.fr

Site Internet : www.favarel-associes.com

Téléphone : +33(0)491130303

Régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Secteur d'activité: Droit maritime, droit de la mer, droit des affaires